

LES ÉLUS DU LOIR-ET-CHER DISENT NON AU TRIPATOUILLAGE DES CANTONS

Pour la première fois sous la V^e République, un redécoupage territorial s'est fait sans l'avis des Conseillers municipaux. Maurice Leroy, ancien ministre, président du Conseil général de Loir-et-Cher, a choisi de donner la parole aux élus locaux : UNE PREMIÈRE EN FRANCE !

« Le gouvernement n'a pas consulté les maires et élus municipaux pour imposer son redécoupage des cantons, c'est pourquoi le Conseil général leur a donné la parole » explique Maurice Leroy.

La méthode :

Un vote anonyme proposé aux **3 879 Conseillers municipaux**, adjoints et maires de Loir-et-Cher pour choisir entre :

- la carte proposée par Patrice Martin-Lalande et Maurice Leroy, en tant que députés de Loir-et-Cher ; carte reposant sur 3 principes : **le respect de la carte des intercommunalités pour établir de nouveaux cantons, l'équilibre entre territoires ruraux et zones urbaines, le refus de voir Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay divisées en plusieurs cantons, ceci pour une évidente question d'équité vis-à-vis des autres cantons (Carte A).**
- le projet de redécoupage du Gouvernement calqué à 95% sur la carte proposée par la Fédération socialiste de Loir-et-Cher et ne tenant pas compte des intercommunalités et des bassins de vie (Carte B).

Un résultat sans appel :

1 566 (40,37%) des élus municipaux de Loir-et-Cher se sont exprimés :
1 246 (79,56%) ont voté en faveur de la carte A, pour un découpage cohérent avec les réalités du terrain ;
178 (11,36%) ont voté en faveur de la carte B, pour le tripatouillage politique du gouvernement ;
128 (8,17 %) ont voté blanc.

La consultation a été effectuée sous contrôle d'un huissier de justice afin de garantir le secret et la régularité du vote des élus.

« Lors de son discours de politique générale, le nouveau Premier Ministre a annoncé la suppression de nos Départements à l'horizon de 2021. Bien sûr, je pourrais, comme Claudy LEBRETON, le Président socialiste de l'Assemblée des Départements de France, me déclarer abasourdi et scandalisé par la brutalité de cette annonce.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Je refuse de m'associer au chœur des pleureuses intéressées qui ne cherchent qu'à défendre leur fauteuil. Il nous faut au contraire, faciliter la clarification et le dégraissage de la lasagne territoriale ! Alors, d'accord pour la disparition des Conseils généraux, mais alors ne gaspillons pas notre argent, notre temps et notre énergie à construire des cantons sans logique et sans avenir. Il est encore temps d'arrêter cette incongruité !

JE DEMANDE SOLENNELLEMENT À MANUEL VALLS DE METTRE FIN À CETTE RÉFORME RURALICIDE ET DE TRAVAILLER, EN CONCERTATION AVEC LES ÉLUS LOCAUX ET LES PRÉFETS, À LA RÉORGANISATION TERRITORIALE DONT LA FRANCE A UN BESOIN URGENT. » déclare Maurice Leroy.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12